

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1889)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Madeline : [suite]  
**Autor:** Maguelonne, René de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191063>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ception de quelques coups de vent assez violents, qui forcèrent le *Guillaume Tell* de 1823, et le *Winkelried* de 1824, de courir des bordées. C'était la première fois que ces deux vapeurs, décorés à profusion de verdure et de fleurs, apparurent à une Fête des Vignerons. La veille, ils avaient amené un nombre de spectateurs si considérable, qu'on avait craint, à plusieurs reprises, pour la sûreté de ces navires.

1851. — Le jeudi 7 août, la fête fut célébrée par un temps splendide, qui durait depuis plusieurs jours. Une foule d'étrangers se pressaient, la veille, sous les ombrages de Saint-Martin, de la promenade des Bosquets, ou des marronniers de l'Aile. — Le billet d'estrade coûtait 10 francs.

Le premier vigneron couronné, Henri Bény, manquait au rendez-vous : la mort l'avait enlevé. Par une touchante attention des Conseils, son fils reçut la couronne à sa place.

1865. — Longtemps avant le lever du soleil, les routes conduisant à Vevey étaient couvertes de monde. Les voitures ne pouvaient plus passer aux environs de la ville. Une grande place était destinée à recevoir chars et chevaux. Il faisait encore nuit sombre, et déjà l'irrésistible torrent de la foule envahissait les estrades.

Le temps, qui avait été favorisé d'un superbe lever de soleil, s'assombrit peu à peu, d'épais nuages voilèrent l'horizon, et un terrible orage s'abattit sur Vevey. Des torrents de pluie interrompirent les danses et les parades, et à deux lieues de Vevey, la foudre réduisait en cendres une ferme. C'était un triste spectacle de voir au loin, après cette fête, les flammes dévorer cette habitation, autour de laquelle des enfants et des vieillards assistaient au progrès de l'élément destructeur sans pouvoir porter aucun secours. La population virile était à la fête. Le lendemain, le temps était redevenu superbe et le programme put s'exécuter entièrement.

Les chiffres suivants donnent une idée de la marche ascendante de cette fête. En 1819, on fit une estrade pour 2000 personnes. En 1833, on se hasarda à grand'peine à en éléver une contenant 4200 places. En 1851, on se lança tout à fait ; l'estrade, de la hauteur de 4 étages, en contenait 8,000. En 1865, ce chiffre était porté à 11,000, et, pour cette année, on parle de 13,000 places.

### CURIOSITÉS SUR LES PICK-POCKETS.

Des mesures tout exceptionnelles ont été prises, à Paris, par M. Goron, chef de la Police de sûreté, en vue des innombrables pick-pockets attirés par l'Exposition. Le *Petit Parisien* nous donne à ce sujet de très curieux détails. En Amérique et en Angleterre, des bandes de voleurs se sont organisées depuis longtemps déjà en vue de l'Exposition. Mis à la dernière mode, payant partout rubis sur l'ongle, ne se refusant rien dans les hôtels où ils dévalisent les voyageurs, ils ont l'air, le plus souvent, de parfaits « gentlemen ». Les voyageurs naïfs admirent leur élégance, et la désinvolture avec laquelle ils séparent l'argent. Puis, quand ces grands seigneurs s'éloignent d'eux, ils s'aperçoivent que leur montre, leur bourse et leurs bijoux ont été rafles.

D'après M. Goron, rien dans leurs allures ne met le public en garde contre eux. Leur adresse n'a d'égal que l'assurance avec laquelle ils « travaillent ». Souvent, l'œil le plus exercé ne peut surprendre le manège du pick-pocket venant d'enlever un portefeuille, une montre ou tout objet de valeur. Puis, s'il est surpris, il est rare de retrouver sur lui l'objet volé, qu'il a repassé à un complice avec une dextérité étonnante. Ce qui arrive alors, vous le devinez : l'*« honorable gentleman »* arrêté dans de telles conditions, le prend de très haut ; on le fouille, on ne trouve sur lui rien de suspect ; il menace de se réclamer de son Ambassade et l'affaire devient très ennuyeuse.

Un des exemples les plus étonnantes de l'habileté des pick-pockets est le suivant, raconté par un journal anglais :

Une personne venait de toucher une forte somme en or : elle l'enveloppe dans un petit sac en toile qu'elle met dans sa poche et s'en revient par les rues en tenant la main dessus, de peur d'être volée.

Mais, après avoir fait quelques pas, elle s'aperçoit, tout à coup, que son trésor a disparu. En même temps, elle avise un jeune homme fort bien mis qu'elle avait déjà remarqué la serrant d'un peu près et qui, pour l'instant, s'esquivait avec rapidité. Le volé s'élance à sa poursuite et le saisit par le bras en lui disant :

— C'est vous qui m'avez pris mon sac ; je ne vous ferai pas arrêter si vous me le restituez et si vous m'expliquez comment vous avez pu me dépouiller sans que j'aie rien senti.

Le voleur rendit le sac et répondit :  
— Je vous ai vu toucher de l'argent,

et je vous ai suivi ; pour vous obliger à retirer votre main de dessus votre sac, j'ai eu recours à cet expédient : je vous ai chatouillé l'oreille avec une plume ; sans y songer, vous avez ôté votre main de votre poche pour chasser ce que vous preniez pour une mouche, probablement ; or, pendant que vous frottiez votre oreille, moi, je m'emparais de votre or.

Le pick-pocket anglais n'appartient pas toujours au sexe masculin. Les associations de voleurs d'outre-Manche comptent beaucoup de femmes. Pour celles-là, les théâtres, les salles de bal et de concert, les musées, les églises sont très propices ; mais c'est en omnibus qu'elles exercent avec succès leur audacieux métier : elles y vident les poches les mieux défendues, et comme elles sont souvent bien vêtues, jolies, aimables, on ne se méfie nullement de leurs adroites mains.

Il y a quelques années, on arrêta une de ces femmes qui avait inventé un « truc » véritablement des plus ingénieux : elle affectait de tenir les bras en croix sur son manteau ; ses mains étaient élégamment gantées. Un mouvement très rapide, produit par une main qui n'appartenait point aux deux bras croisés, attira tout à coup l'attention d'un voyageur qui se trouvait placé au fond de la voiture. Il crut remarquer que les bras immobiles n'étaient qu'un « trompe-l'œil » : ils étaient en caoutchouc, comme on put s'en convaincre quelques instants après, tandis que les deux bras naturels étaient dissimulés sous le manteau, d'où ils sortaient de temps en temps, par une large fente, pour explorer les poches des voisins. On arrêta la voleuse, sur laquelle on trouva non-seulement le porte-monnaie de sa voisine de gauche, mais encore la montre du voyageur que l'habile Anglaise avait à sa droite.

Il y a, dit-on, à Londres, plus de trois cent mille pick-pockets, — hommes, femmes et enfants. Toute cette population de filous est très bien organisée. Chaque bande a ses chefs, ses règlements, ses modes de répartition des sommes et objets volés.

### MADELINE

#### III

Dans le voisinage de la maison où demeurait Madeline, aussitôt après avoir tourné le coin de la rue du Cardinal-Lemoine, on rencontrait souvent, et pour ma part j'avais fréquemment remarqué un jeune rustre, fils d'un charbonnier auvergnat. Le gars avait l'œil vif, les dents blanches, le visage frais et rose, quand la poussière du charbon ne le noircissait pas. L'orpheline se fournissait dans cette

boutique, bien approvisionnée, bien achalandée, où les gros sous affluaient.

Lorsque le garçonnet rencontra la jeune fille, il ne manquait jamais de lui tourner un compliment, et de la regarder avec des yeux qui en disaient plus long que ses discours. Madeline s'amusait un peu des gaucheries, du trouble, des demi-aveux de ce jeune Auvergnat. Or, peu d'instants après celui où l'institutrice avait jeté sur son journal les réflexions que le lecteur connaît, n'advint-il pas que ce nouveau soupirant, de singulière espèce, se trouva, tout à coup, assez audacieux pour lui dire, sans aucun préambule, au fond de la boutique, où elle allait faire un achat de charbon pour son petit ménage :

— Eh bien ! mademoiselle Madeline, il me faut enfin vous le faire connaître, pour vous je donnerais mon charbon, ma boutique, tout, jusqu'au joli coin de terre que nous avons en Auvergne, et plus encore : l'Espagne, fouchtra ! si j'en étais le roi. Voilà, mademoiselle !

— Oh ! monsieur Pierre, vous venez de parler comme une romance, savez-vous, ou comme un lettré, répondit l'orpheline, en montrant sa charmante humeur et ses belles dents, dans un éclat de rire. Mais alors pourquoi marquez-vous, sur cette ardoise, avec des barres à la craie, les livraisons qu'on ne paye pas comptant ?

— Hélas ! mademoiselle, c'est parce que je ne sais ni lire, ni écrire, dit-il, avec un peu de confusion.

— Ah ! Eh bien, écoutez donc, avant de me donner l'Espagne, donnez-moi, à votre tour, votre pratique. Vous le savez, je suis institutrice. Dans un mois, je vous apprends à lire. Si vous secondez mes efforts, vous écrirez bientôt après. Et si, au bout de six mois, vous pouviez me renouveler, par écrit, la déclaration que vous venez de m'adresser, peut-être me serait-il possible alors de la prendre au sérieux. Nous verrions.

— Oh ! mademoiselle ! s'écria l'Auvergnat avec enthousiasme, j'accepte de tout mon cœur. Et vous serez contente de votre élève, je vous le promets. Nous commencerons ce soir, si vous voulez. Irai-je prendre mes leçons chez vous ?

— Non, monsieur Pierre. Je viendrais ici tous les soirs, et vous ferai travailler dans l'arrière-boutique, en présence de votre père et de votre mère.

— Oh ! quel bonheur ! exclama le jeune homme, en battant des mains. Alors à ce soir, n'est-ce pas, mademoiselle ?

— Non, à demain, monsieur Pierre. Et il faut que ce ne soit pas pour rire. Entendez-vous ?

— Je vous jure, mademoiselle Madeline, que votre élève fera le possible et même l'impossible pour vous contenter.

— C'est très bien. A demain.

Sur ces mots, elle regagna sa demeure, laissant le jeune rustre trépignant de joie.

Tous les jours l'institutrice donnait une leçon à Pierre, qui, vivement épris, très intelligent d'ailleurs, s'était mis au travail avec une ardeur extrême et faisait de surprenants progrès. En bien peu de temps, il sut lire et écrire.

De son côté, l'orpheline se passionnait pour son sujet. Et de même qu'un statuaire voit, sous le travail de ses doigts ou de son ciseau, un chef-d'œuvre sortir d'un amas de terre glaise ou d'un bloc informe, de même Madeline avait cette indicible joie de voir ses efforts couronnés de succès, et de faire surgir de cette rude enveloppe d'Auvergnat, dont chaque journée arrachait un lambeau, un homme instruit.

Doué d'une puissance d'assimilation étourdissante, plein de ressources imprévues, d'éclairs d'intelligence, d'originales et spirituelles saillies, à peine entré dans la voie qui lui était ouverte, l'Auvergnat promettait de devenir quelqu'un.

Madelaine éprouvait, par moments, comme une sorte d'éblouissement devant ce résultat inespéré. On eût dit qu'elle avait su trouver la baguette magique des fées de nos vieilles légendes, et opérer, par le seul effort de sa volonté, une métamorphose.

(A suivre.)

### On larro que n'a pas tot robâ.

On ne fâ pas adé coumeint on vâo dein stu mondo ! Et se bin soveint lè lârrès ne robont pas atant que voudriont, sè pâovont dâi iadzo trovâ d'obedzi dè preindrè mé que n'y a.

On chenapan, que n'avâi pas dè quiet, et qu'avâi lè coûtes ein long, amâvè mi roudâ decé, delé, po tâtsi dè déguenautsi oquî, què dè travallî. C'étai on gaillâ qu'avâi lè dâi à crotset et à quoi tot étai dê bouna prâisa ; ardzeint, medzaille, uti, haillons, ne lâi tsaillessâi pas quiè robâ ; assebin tot cein que poivè accrotsi lâi passâv.

On dzo que verounâvè pè vai 'na maison dè peinchon iò y'avâi 'na troupa dè valottets, mon compagnon profité d'on momeint iò s'amusâvont pè lo prâ, derrâi la maison, po s'einfatâ de-dein. L'avâi on n'estiusa tota presta se l'avâi trovâ cauquon, kâ coumeint l'étai prâo dépenailli, l'arâi démandâ on bocon dè pan ; mâ ne trovâ nion, tot lo mondo étai défrou, mémameint la serveinta. Adon mon lulu, quand sè vâi solet, profité dè férè onna ramassâi dè ti lè gardabits qu'êtoint peindus pè lo colidoo, cein qu'on lâo dit dâi pardessus, que l'est dâi roclorès qu'on fourrè per dessus la veste quand fâ frâi. Mon gaillâ ein avâi pardjon onna pecheinta brachâ, et fot lo camp avoué, quand, arrevâ su lo pas dè porta, ye reincontré ion dâi peinchénero que veginâi dè que dévant et que lâi fâ :

— Yô allâ-vo avoué tot cé commerce ?

Lo larro, qu'avâi on toupet dâo diablio, lâi répond :

— Eh bin ye vé cein tapâ on bocon po doutâ la pussa, que seyont proupro.

— Ah bin, se lâi fâ lo peinchénero que sè crâi que cé coo est venu aidi à la serveinta, teni onco lo min po l'épuassatâ assebin.

Et lo gaillâ trait son bliantset et lo met su lo moué que lo pandoure portâvè et que décampè avoué tot lo paquiet.

### On cabaret bin recoumandâ.

L'enseigne dâo cabaret dè coumon, c'est onna crâi fédérâla, et su on afférè que peind dézo, lâi a : Logis à pied et à cheval, que cein vâo don derè qu'on lâi pao cutsi.

L'autro dzo, cauquon dâo défrou que passâvè et que sè trovâvè on bocon su lo tard, sè peinsâ dè lodzi âo veladzo et déemandè à n'on gaillâ que tsapplâvè dâo bou s'on étai bin âo cabaret dè coumon.

— Eh bin vouaïquie, lâi repond lo gaillâ, on ami dâo carbatier, binsu, la toma est on bocon mègre ; mâ pè contrè, lo vin est gras.

**THÉÂTRE.** — Voir jouer sur notre petite scène M. Coquelin, cadet et M<sup>e</sup> Marie Kolb, accompagnés d'artistes excellents, est une de ces rares bonnes fortunes que le Lausannois sait apprécier ; aussi la salle était-elle bondée mercredi soir. Quatre comédies désopilantes et divers monologues y ont été interprétés avec un admirable talent : diction pure, jeu parfait, sobriété de gestes, finesse de nuances, c'était un vrai régal artistique.

— La même troupe (Tournées Simon) nous annonce, pour le 4 juin, les **De-moiselles de St-Cyr**, de A. Dumas père, dans laquelle M<sup>e</sup> Kolb remplira le rôle de Louise.

**Solution du problème de sa-medi.** — On obtient le nombre 100 avec les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, sans répéter aucun de ces chiffres, par l'arrangement suivant :

$$1 + 4 + 36 + 57 = 98 + 2 = 100$$

Ont donné une solution juste : MM. Ogiz, Orbe ; Muller, Lucerne ; Bastian, au Grenet ; Prod'hom, Carouge ; Mansuetti et Rittener, Winterthur ; Orange, Genève ; Bussien, Bouveret ; Hennard, Cery ; J. Matthey, Lausanne. — La prime est échue à M. Prod'hom.

### Charade.

Mon premier invite au repos,  
Et mon second peut inviter à boire ;  
Mon tout, sur les pas d'un héros,  
Conduisit plusieurs fois les Français à la gloire.

L. MONNET.

### VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.